
Histoire de Gérard de Nevers. Mise en prose du Roman de la Violette de Gerbert de Montreuil

Christine Ferlampin-Acher

Matthieu Marchal (éd.)



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/peme/7829>

DOI : 10.4000/peme.7829

ISSN : 2262-5534

Éditeur

Société de langues et littératures médiévales d'oc et d'oïl (SLLMOO)

Référence électronique

Christine Ferlampin-Acher, « *Histoire de Gérard de Nevers. Mise en prose du Roman de la Violette de Gerbert de Montreuil* », *Perspectives médiévales* [En ligne], 36 | 2015, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 26 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/peme/7829> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/peme.7829>

Ce document a été généré automatiquement le 26 novembre 2020.

© Perspectives médiévales

Histoire de Gérard de Nevers. Mise en prose du Roman de la Violette de Gerbert de Montreuil

Christine Ferlampin-Acher

Matthieu Marchal (éd.)

RÉFÉRENCE

Histoire de Gérard de Nevers. Mise en prose du Roman de la Violette de Gerbert de Montreuil, édité par Matthieu Marchal, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, « Bibliothèque des seigneurs du Nord », 2013

- 1 Ce volume donne l'édition de la mise en prose anonyme du *Roman de la Violette* versifié par Gérard de Montreuil (1227-1229), en milieu bourguignon au xv^e siècle.
- 2 Ce texte, malgré sa postérité, n'avait pas été réédité depuis l'ouvrage de L. F. H. Lowe (Princeton-Paris, Princeton University Press – Presses Universitaires de France, 1928, réimp. 1965), ancien et ne répondant plus aux critères scientifiques actuels. Il est donc très utile d'en proposer une nouvelle édition, d'autant que se multiplient les travaux sur les mises en prose, en particulier bourguignonnes¹. La parution dans la collection des Presses Universitaires de Septentrion consacrées aux « seigneurs du Nord »² de cette édition, une thèse soutenue à Lille sous la direction de Marie-Madeleine Castellani, s'imposait.
- 3 Le volume présente une introduction copieuse (p. 17-101), le texte (p. 105-314), ainsi que de riches annexes (glossaire p. 317-388 ; index des noms propres p. 389-394 ; table des proverbes p. 395-396 ; correspondance entre les chapitres de la mise en prose et les vers du roman source p. 397-398 ; vestiges des fragments lyriques dans la mise en prose p. 399-401 ; tableau des principales additions dans la version en prose p. 403 ; tableau de la tradition textuelle de *Gérard de Nevers* p. 404-405 ; bibliographie p. 407-422).

- 4 L'édition est établie à partir à partir du manuscrit de Bruxelles, KBR, 9631 (B), l'autre témoin étant conservé à la BnF (fr. 24378 ; P). Les deux manuscrits, précisément décrits dans l'introduction, proviennent du milieu bourguignon, B ayant vraisemblablement été offert à Philippe le Bon par Jean de Wavrin et P étant une commande directe du duc Philippe, si l'on en croit la mention finale du scribe. Le choix du manuscrit de base est motivé d'abord par le fait que B, quand il diffère de P, est très souvent plus proche de la version en vers, et secondairement par la constatation que les premières éditions imprimées ont été réalisées à partir d'un texte issu de B et que le texte présente de nombreux traits linguistiques et stylistiques caractéristiques de la prose bourguignonne flamboyante. Le classement des témoins et la tradition manuscrite donnent lieu à un développement (p. 29-32) qui conclut à l'hypothèse d'un archétype commun aux deux témoins en prose, issu d'un manuscrit en vers dérivant de l'original supposé de *Roman de la Violette*, qui devait comprendre l'épisode interpolé de la *Continuation de Perceval*, à savoir la rencontre du héros avec Denise de la Lande et le chevalier de l'Angarde, à tonalité arthurienne³. L'étude réfute, avec des arguments convaincants, l'attribution de la prose à Jean de Wavrin (p. 31). Le prologue adressé à Charles I^{er}, comte de Nevers et de Rethel, dont les liens avec la Bourgogne étaient étroits, « permet de faire le lien entre le héros de fiction, Gérard de Nevers, et le personnage historique » (p. 20).
- 5 Les procédés de mise en prose sont étudiés (p. 35-58) : modalités du dérimage, modernisation du lexique, suppression de la rime et des chevilles prosodiques repérables dans la version en vers, reproduction d'octosyllabes, modifications structurelles liées au prologue et à l'épilogue, mise en chapitres (avec un procédé original, qui consiste à dupliquer un vers ou une série de vers de la source à la fin d'un chapitre et au début du chapitre suivant), suppression, sauf trois brefs refrains en vers et un extrait d'une laisse d'*Aliscans*, des insertions lyriques, effacement de l'instance narrative, réorganisation du récit (suppressions, abrègements, additions, développements, modifications). On note en particulier la suppression d'un certain nombre de noms de lieux, de détails de la vie quotidienne ou des combats, de proverbes, mais aussi l'ajout de nombreux personnages ou toponymes, en relation avec le contexte historique de la mise en prose, tandis que les portraits et les combats sont plus largement refondus. On relève ainsi globalement un souci de rationalisation et de clarification de la source en vers. La postérité du texte est notable, du fait des imprimés du xv^e siècle, de l'édition de Thomas Gueulette de 1727 et des adaptations postérieures, par exemple par Tressan (p. 59-64).
- 6 L'étude linguistique de B se penche d'abord sur les graphies, en particulier dialectales (du Nord et du Nord-Est), sur quelques traits phonétiques, sur la morphologie, peu marquée par les régionalismes mais, quoique caractéristique du moyen français, présentant de nombreuses traces d'ancien français, sur la syntaxe, le lexique et quelques traits stylistiques (p. 65-96). L'état intermédiaire de la langue, entre ancien et moyen français, peut s'expliquer par l'attraction conservatrice de la version en vers.
- 7 L'introduction est très riche, fort bien documentée et apporte des informations très utiles pour situer cette mise en prose, à la fois littérairement et linguistiquement. On pourrait proposer quelques rares ajouts, concernant la conservation en morphologie de l'alternance radicale au présent (*crieve* IV,1, *treuve* XLV,13), ou le maintien de certains adjectifs féminins sans -e (indéfini *tel* : *tel force* IX,10 / *telle excusation* XI,19 ; *grande* IX,6, X, 3, XXXV,17... / *grant cruauté* XVI,21).

- 8 Le texte est donné p. 108-313, dans une mise en page complexe, qui cependant permet de combiner plusieurs types d'information. Outre le texte lui-même, sont donnés trois niveaux d'annotations : l'un, en marge, signale les erreurs du manuscrit et les corrections, les deux autres, en bas de page, donnent les variantes de *P* au premier niveau, et au second, propose des remarques d'ordre littéraire (portant en particulier sur la comparaison avec la version en vers) ou, plus rarement, linguistique. Par ailleurs sont reproduites, à leur place dans le texte, en noir et blanc, 54 miniatures, des lavis d'aquarelle dus au Maître de Wavrin, assorties d'un commentaire descriptif de M. Marchal. Ces images, même en l'absence des rehauts de couleur, assorties aux rubriques, permettent de rendre compte en partie de l'organisation du manuscrit et sont particulièrement intéressantes.
- 9 L'édition est très solide, la présentation des variantes permet une lecture simultanée très stimulante, les notes sont informées et apportent de très nombreuses informations, en particulier pour ce qui est de la comparaison avec la version en vers et sur les procédés d'actualisation, par exemple grâce à l'onomastique (n. 3, p. 286 au sujet d'Euriant, qui devient, dans la prose, fille du comte de Savoie, n. 4, p. 292)⁴. Le glossaire est très riche. Il relève en particulier les différentes formes des termes, ainsi qu'un certain nombre d'expressions. Les annexes constituent une mine, tant au niveau de l'identification des proverbes, que des divers tableaux, qui synthétisent efficacement de très nombreuses informations.
- 10 Quelques remarques peuvent compléter la présentation de cette très utile édition.
- Le texte est organisé en paragraphes qui s'appuient sur l'organisation du manuscrit, mais est ajoutée une numérotation d'unités plus brèves, en chiffres romains, pour faciliter la référence des citations (p. 96) : si M. Marchal signale qu'il a tenté de suivre le « mouvement du texte », il me semble que cette numérotation surcharge la présentation, et nuit parfois à la fluidité de la lecture, en particulier lorsque celle-ci est fragmentée, successivement, par le numéro de séquence et la foliotation, sur la même ligne (par exemple p. p. 170 : *se leverent [36v] en piés. 13 Moul...*). Une numérotation des lignes en marge du texte (d'autant que ces marges sont souvent généreuses et aérées) aurait été préférable, permettant à la fois un repérage plus précis dans le texte et parasitant moins celui-ci en y introduisant un séquençage qui ne repose pas sur le manuscrit mais sur une interprétation de l'éditeur.
 - M. Marchal a choisi la plupart du temps de ne pas introduire de ponctuation lorsque *sy* coordonne (un exemple parmi d'autres I,18). Ce choix, qui ne facilite pas toujours la lecture, aurait pu faire l'objet d'un commentaire général.
 - La fluctuation des genres des substantifs en moyen français paraît parfois sous-évaluée. La note 8 p. 121 propose, pour *telle remede*, l'hypothèse que « la voyelle finale indique que la consonne se prononce ; cela n'indique donc pas que le substantif soit féminin » : est-ce utile de faire une telle hypothèse, sachant que *remede* est souvent féminin en moyen français, comme en témoigne le *DMF* ? De même, p. 137, dans *cest'afaire* (VIII,7), l'apostrophe est inutile, *cest* pourrait être un masculin et non une forme féminine élidée, le mot *afaire* étant vraisemblablement ici masculin, comme le suggère en contexte proche l'accord de *sourvenu*. Si le glossaire signale à juste titre que le terme est féminin dans le cas de *pute affaire*, il faudrait ajouter qu'il peut aussi en moyen français être masculin (ce que suggèrent aussi *hault affaire* XLI, 12 et *aucun affaire* XIX,12).
 - De nombreuses corrections proposent de rétablir des *s* de pluriel, par exemple notes VI p 121, I p. 123, VI p. 131, XLII, 16, XLIX, 4, LIII,10 etc... On peut s'interroger sur la fréquence de cette « faute ». L'amuïssement du *s* a certainement influencé les graphies et plus que d'une

faute il s'agirait d'un trait de langue. Gilles Roussineau relève d'ailleurs dans l'introduction de son édition du livre V de *Perceforest* parmi les traits de graphie et phonétique « l'effacement de s final »⁵. Notre attachement moderne au s de pluriel, symbole scolaire de l'orthographe, nous rend récalcitrants à cette absence graphique, qui me paraît être, non une faute du copiste, mais une graphie largement répandue, aussi bien pour les substantifs pluriels que pour d'autres catégories (p. 117, p. 137, p. 294 : les corrections qui proposent de remplacer *le* par *les* dans des formes plurielles ne sont peut-être pas nécessaires, de même pour *se/ses* p. 149 ; on pourrait opter pour les transcriptions *lé, sé*). Par ailleurs, dans de nombreux cas, les expressions concernées sont des sujets pluriels, pour lesquels l'attraction de la source versifiée, en ancien français, pourrait se reconnaître encore.

- Nombreuses sont les graphies avec *l* de surcharge, en contact avec *z* ou/et *u*, qui sont maintenus, à juste titre : *peult* LII, 28, *joyeux* XLVIII, 14, *eult* L,7, alors que *traittiz* est corrigé en *traittiz* p. 270, et *nulz* en *nuz* p. 281, ce qui n'est pas absolument nécessaire.
 - Dans le glossaire, *reserchelee* (au sujet de la queue d'un dragon) est traduit par « en forme de cercle » p. 375. Ce terme signifie certes « arrondi », mais il s'emploie surtout au sens de « bouclé », pour les cheveux, ce qui suggérerait plutôt une queue en forme de tire-bouchon ou ondulée, plutôt que « en forme de cercle », avec une transposition intéressante d'un terme employé surtout pour décrire la beauté d'une tête humaine, vers la queue hideuse d'un monstre (d'où peut-être un effet humoristique ?). Les trois miniatures qui représentent le dragon (p. 139, 142, 144) montrent une queue droite et non pas en cercle, ni même ondulée : on peut alors se demander si *reserchelee* ne signifierait pas « annelé », la queue du dragon étant alors semblable à celle des lézards. L'iconographie médiévale des dragons présente de nombreux monstres avec une queue annelée et/ou avec une queue présentant une ou plusieurs boucles, mais jamais des queues qui formeraient un cercle.
 - P. 143 on préférera *cuidye* à *cuidyé* : c'est une forme de féminin (cf. accord dans des conditions comparables p. 146 *menee*, p. 147 *acoustumee*).
 - Le terme *mengnote* (XXV,11), absent du glossaire, mérite d'être relevé. C'est une forme de *mignote*, au sens de « gracieuse, séduisante ».
 - Les élisions fréquentes de *e* en position finale devant voyelle, souvent marquées par l'apostrophe, pourraient être interprétées comme un trait dialectal du Nord-Est (*sambl'il* p. 233, par exemple ; cf. K. Pope, *From Latin to Modern French*, Manchester University Press, 1952, p. 118).
- 11 Quoiqu'il en soit de ces quelques remarques, très ponctuelles, les chercheurs disposent désormais d'une édition solide de la mise en prose du *Roman de la Violette*, donnant à lire un texte particulièrement intéressant, qui contribue notablement à la réévaluation des mises en prose, en particulier bourguignonnes.

NOTES

1. Mentionnons en particulier le projet mis en œuvre par Maria Colombo Timelli et Barbara Ferrari, autour du *Répertoire des mises en prose des XV^e et XVI^e siècles* ainsi que le volume *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, actes du 3^e colloque de l'Association internationale d'études sur le moyen

français, sous la direction de Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari et Anne Schoysman, Turnhout, Brepols, 2010.

2. Aux côtés du *Gilles de Chin* (éd. A.-M. Liétard-Rouzé, 2010), de *L'Istoire de tres vaillans princez monseigneur Jehan d'Avennes* (éd. D. Quérueu, 1997) et du *Livre des amours du Chastelain de Coucy et de la Dame de Fayel* (éd. A. Petit, F. Suard, 1994).

3. Ce que résume par un schéma très clair l'annexe p. 404-405.

4. On pourrait ajouter que le seigneur de Bar est comte dans la version en vers et dans tous les emplois de la prose, sauf, comme le remarque la note 6 p. 229 : c'est en 1354 que le comté est érigé en duché. Si un certain nombre d'actualisations résultent d'une recherche volontaire, celle-ci semble due à une inadvertance.

5. *Perceforest. Cinquième partie*, Genève, Droz, 2012, t. I, p. LXXI. Gilles Roussineau relève 12 occurrences, certaines donnant lieu à une correction dans le texte, d'autres non (elles sont alors l'objet d'une note en fin de volume 2 suggérant de « lire » une forme avec *s* : ainsi n'est pas corrigé dans le texte *les table ostees* §138,18, mais la note t. II, p. 943 suggère de « lire *tables* »). On peut donc hésiter quand à la nécessité de corriger ou pas.

INDEX

Thèmes : Aliscans, Roman de la Violette

nomsmotscles Gerbert de Montreuil, Philippe le Bon, Jean de Wavrin, Charles Ier, Maître de Wavrin

AUTEURS

CHRISTINE FERLAMPIN-ACHER

Université Rennes II - Institut Universitaire de France